CA asbl

Installations domestiques

Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629 www.acavzw.be / info@acavzw.be Dexia: 068-2516997-68 Numéro de TVA: BE 0811 407 869

176001958

le /

Ref: 2017021672

# RAPPORT DE MISE EN SERVICE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE / CONTRÔLE PÉRIODIQUE

### Données générales

Lieu du contrôle:

Rue la No 12 (RDC), 4860 PEPINSTER

Propriétaire:

Code EAN:

Client:

Certigreen SPRL Fabien Devillers, RUE DE LA VECQUEE 170, 4100 SERAING Distributeur d'énergie: /

Type de locaux:

541 44 Installateur

N° TVA: ou n° carte ID: / Émis à: /

Agent-visiteur: Johny Onclin Date du contrôle: 15/02/2017

Type de contrôle

Conformément aux exigences (conditions) du Règlement général sur les installations électriques (RGIE)

Art 271/271bis Controle périodique (vente) Type contrôle:

Info complément.: Réinspection à:

Données générales de l'installation électrique

Tension nominale: 2x230v Courant nominal max: 40A

Section du câble d'arrivée: 4X10 mm<sup>2</sup> - Type: **VVB** 

Type d'électrode: Barre ou piquet de terre Section: / mm<sup>2</sup> Conducteur de terre: 16 mm² 300 mA Nombre de pôles: 4 - DI:

Interrupteur différent. général - In: 40 A

Interrupteur(s) différentiel(s) général(s) extra: /

- DI : 30 mA Interrupteur différent. second. - In: Nombre de pôles: 4

Interrupteur(s) différentiel(s) secondaire(s) extra: /

Nombre de circuits: 8 Nombre de tableaux: 1 Tarif: Compteur budget

Mesures et contrôles

Protect, contre les contacts dir :

Résistance de dispersion: ? Ohm Isolement générale:

? MOhm En ordre

Pas en ordre

Protect. contre les contacts indir.: Test du différentiel:

En ordre

Test de défault:

Pas en ordre

Plombage du différentiel: Etat du materiel fixe:

Courant nominal sécurité principale:

Schémas:

En ordre

21 00

En ordre

Conclusion: L'INSTALLATION N'EST PAS CONFORME AU RGIE L'installation doit de nouveau être contrôlée:

avant le: un an après date

☑ par le même organisme (\*)

**NOMBRE D'ANNEXES** 

Test de continuité:

Schéma d'implantation: Non

Schéma unifilaire: Non

Autres: /

L'AGENT-VISITEUR

Visa du distributeur (art 270)

### Visa de l'organisme de contrôle



www.certigreen.be



ACA asbl - Organisme de Controle Agrée Meensesteenweg 338 - 8800 Roeselare TVA BE 0811.407.869 Tel. 065/33.49.79 - Fax 065/33.66.29 info@acavzw.be - www.acavzw.be

Le PV de visite doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et toute modification intervenue dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier. Le Ministre des Affaires économiques, Direction Energie électrique doit être

avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

(\*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de la nouvelle visite de contrôle, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

#### Description des circuits

1 DISJONCTEUR 32A 2P+ 2 DISJONCTEURS 10A 2P+ 4 DISJONCTEURS 16A 2P+ 1 DISJONCTEUR 20A 2P

#### **CONSTATATIONS: Remarques**

- A3 : Tous les dispositifs de protection au courant différentiel résiduel dans l'installation électrique doivent être testés périodiquement (p.ex. mensuel) en utilisant le bouton test (cfr. les instructions du fabricant).
- AD : Le contrôle comprend seulement les parties visibles de l'installation.
- AD2 : Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport électrique est uniquement le reflet de l'installation électrique repris au moment de la vérification.
- AE : Le bien est meublé au moment du contrôle.
- C : Le contrôle comprend seulement la partie habitable du bien.
- U : Il faut au moins trois exemplaires des schémas électriques.
- Y: La résistance d'isolation générale n'a pas pu être mesurée. Cette valeur devrait être de préférence supérieure à 0.5 Mohm.

#### Remarques supplémentaires :

OUVERTURE COFFRET IMPOSSIBLE / MESURE + CABLAGE INTERNE NON VERIFIE

#### **CONSTATATIONS: Infractions**

#### Infractions schemas:

- 1.01. : Schéma unifilaire de l'installation est à réaliser ou à compléter. (art 16, 268, 269)
- 1.02. : Schéma de position de l'installation est à réaliser ou à compléter. (art 269)
- 1.04. : La tension nominale et le pictogramme de danger électrique doivent être affichés sur le tableau et en un endroit judicieusement choisi.

#### Infractions de prise de terre :

- 3.04A. : Le dispositif de coupure ou la barette de sectionnement n'est que difficilement à ouvrir ou ne peut pas être ouvert (due à la corrosion,...). Il est conseillé de le remplacer. (art 15.01, 70.05)

#### Infractions coffrets de repartition :

- 4.08. : Obturez les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret. (art 19, 49.01, 248)
- 4.10. : Réalisez ou complétez le repérage de chaque circuit et/ou appareillage, bornes de raccordement, etc. (lisibilité et qualité durable) (art 16, 248)

### Infractions interrupteurs differentiels:

- 5.01. : Prévoyez un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation. (art 86.07)

#### Infractions installation electrique:

- 7.04. : Les interrupteurs, les prises et boîtes de branchement doivent être ajustés ou refixés selon les règles de l'art. (art 9.03)
- 7.15. : Prévoyez des matériaux dans des locaux habituels dont les enveloppes ont le degré de protection (IP) est au moins IP2X (IPXX-B) et pour des locaux publics au moins le degré de protection IP4X (IPXX-D). (art 19, 49.01)

Infractions supplémentaires et/ou explications additionnelles:

7.04 7.15 CUISINE





ACA asbl

agréé Installations domestiques

Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629 www.acavzw.be / info@acavzw.be Dexia: 068-2516997-68 Numéro de TVA: BE 0811 407 869

Ref: 2017021672

## ANNEXE - INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE

### Données générales

Annexe à rapport n°: 176001958

Tension nominale: 2x230v

Lieu du contrôle: Rue la No 12 (RDC) , 4860 PEPINSTER

Propriétaire:

Agent-visiteur: Johny Onclin

Date du contrôle: 15/02/2017

# Schéma d'implantation simplifié (< 01/10/1981) ou photo de l'installation électrique (> ou < 01/10/1981)



Signature client:

Signature agent-visiteur:

